



Inégalité de longueur des membres inférieurs

Votre médecin vient de diagnostiquer une inégalité de longueur des membres inférieurs chez votre enfant. Cette fiche a pour but de vous informer sur les origines de cette pathologie et de vous présenter les différentes possibilités de traitement. Notez bien que cette fiche n'a qu'un caractère informatif ; chaque cas est différent et les consignes de votre médecin prévalent.

Quand apparaît l'inégalité de longueur des membres inférieurs ?

Elles peuvent être présentes dès la naissance, et sont alors dites congénitales mais elles peuvent également apparaître plus tard dans l'enfance. Dans ce cas, ce sont des inégalités de longueurs acquises.

Comment évolue l'inégalité de longueur des membres inférieurs durant la croissance ?

Dans le cas d'une inégalité de longueur congénitale, la différence de longueur va augmenter progressivement tout au long de la croissance et être définitive quand l'enfant aura fini de grandir. Dans le cas d'une inégalité de longueur acquise, l'évolution dépendra de la cause de l'inégalité (fracture, infection,...).

Quelles sont les conséquences de l'inégalité de longueur des membres inférieurs ?

Compte tenu de l'inégalité, le bassin ne sera pas droit et va engendrer une attitude scoliotique, qui n'est pas une scoliose, mais qui pourra entraîner à terme des douleurs du bas du dos.

Quel traitement mettre en place ?

L'unité de mesure d'une inégalité de longueur n'est pas le millimètre mais le centimètre. Ainsi, jusqu'à 1 centimètre d'inégalité de longueur, il n'est en général pas nécessaire de traiter.

A partir de 2 centimètres, il peut y avoir des douleurs du bas du dos nécessitant un traitement. Celui-ci peut aisément être confié à une semelle de compensation du côté le plus court.

Dans certains cas, une intervention chirurgicale (il s'agit de l'épiphysiodèse) peut être nécessaire pendant la croissance afin de ralentir la croissance du membre inférieur qui est le plus long.

Dans les cas d'inégalité de longueur les plus importants (plus de 4 ou 5 centimètres) il peut être nécessaire d'envisager un allongement chirurgical du membre le plus court. Ce type d'intervention chirurgicale est plus lourd qu'une épiphysiodèse. L'allongement sera envisagé sans urgence avec le chirurgien et sera réalisé en tenant compte de la scolarité de l'enfant.